

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2024

COMMUNE DE SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

La réunion a débuté le 15 novembre 2024 à 20h30 sous la présidence du Maire, Monsieur MATHIS William.

Membres présents :

Monsieur BOUSIGUES Fabien
Madame CHOSEROT Magali
Monsieur COLNAT Gérard
Monsieur FREMINET Éric
Madame JACQUOT Christine
Madame KICINSKI Catherine
Monsieur LALEVEE Christophe (arrivée lors du point n°3)
Madame MARCHAL Lucette
Monsieur MATHIS William
Monsieur PETIT Bruno
Madame RIBERA Olivia
Madame RICHARD Anne-Marie
Monsieur SCHULZ Didier

Membres absents représentés :

Madame VAGNIER Laurence Pouvoir donné à Mme JACQUOT Christine

Membres absents excusés :

Monsieur GANAYE Julian
Monsieur GENTIS Adrien
Madame MAILLARBAUX Patricia

Membres absents :

Monsieur DIAS FERRAZ Fernando

Secrétaire de séance : Madame MARCHAL Lucette

Le quorum (plus de la moitié des 18 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

DELIB20240501 - Approbation du procès-verbal du 13/09/2024
DELIB20240502 - Attribution Marché Entrée de Village - Commune de Saint-Michel-sur-Meurthe - Aménagement de Bourg
DELIB20240503 - Attribution Marché Rue des Jumeaux - Aménagement de Bourg - Travaux de Voirie
DELIB20240504 - Convention F.C.T.V.A occupation du domaine public routier Départemental
DELIB20240505 - Loyer Logement La Poste
DELIB20240506 - Avenant Marché La Poste
DELIB20240507 - Fixation d'un prix de Vente de la parcelle AK0038
DELIB20240508 - Primes octroyées aux stagiaires et jeunes étudiants
DELIB20240509 - Contrat d'assurance des risques statutaires 2025-2028
DELIB20240510 - Approbation de la proposition de l'état d'assiette au titre de l'exercice 2025 et leur désignation au titre de cet exercice
DELIB20240511 - Destination des coupes et des produits accidentels de l'exercice 2025
DELIB20240512 - Avenant Marché Aménagement de la route de Saint-Dié (Sauceray)
- Questions diverses

DELIB20240501 - Approbation du procès-verbal du 13/09/2024

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des voix (sans remarque).

Procès-verbal du 15 novembre 2024

13 voix pour

DELIB20240502 - Attribution Marché Entrée de Village - Commune de Saint-Michel-sur-Meurthe - Aménagement de Bourg

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix,

AUTORISE l'acte d'engagement de l'entreprise retenue ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier ;

DIT que les crédits nécessaires à la dépense Investissement sont inscrits sur l'opération 495 du budget général.

13 voix pour

DELIB20240503 - Attribution Marché Rue des Jumeaux - Aménagement de Bourg - Travaux de Voirie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix,

AUTORISE l'acte d'engagement de l'entreprise retenue ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier ;

DIT que les crédits nécessaires à la dépense Investissement sont inscrits sur l'opération 492 du budget général.

14 voix pour

DELIB20240504 - Convention F.C.T.V.A occupation du domaine public routier Départemental

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, approuve les termes de la convention d'entretien et de gestion entre le Département des Vosges et la commune pour l'exécution des travaux d'aménagement d'un cheminement piéton (trottoirs) en bordure de la RD82 ainsi que la mise aux normes d'un arrêt de car.

14 voix pour

DELIB20240505 - Loyer Logement La Poste

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, fixe le loyer de l'appartement situé 31 Voie Romaine à 730 euros (hors charges).

Le montant du loyer pourra être révisé annuellement suivant l'indice de référence des loyers (INSEE).

14 voix pour

DELIB20240506 - Avenant Marché La Poste

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, accepte les avenants au marché comme suit :

- **Lot n°11 - Menuiseries Intérieures**

Taux de TVA : 20 % - Plus-value

Montant HT : 1 330.00 €

- **Lot n°11 - Menuiseries Intérieures**

Taux de TVA : 20 %- Plus-value

Montant HT : 695.00 €

- **Lot n°14 - Aménagements Extérieurs**

Taux de TVA : 20 %- Plus-value

Montant HT : 1 575.42 €

- **Lot n°14 - Aménagements Extérieurs**

Taux de TVA : 20 %- Plus-value

Montant HT : 1 130.50 €

- **Lot n°-9 - Electricité**

Taux de TVA : 20 % - Plus-value

Montant HT : 387.00 €

14 voix pour

DELIB20240507 - Fixation d'un prix de Vente de la parcelle AK0038

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, fixe à 15 € le prix au m² de la parcelle AK0038.

14 voix pour

DELIB20240508 - Primes octroyées aux stagiaires et jeunes étudiants

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, décide d'octroyer une prime d'encouragement de 50 € par semaine effectuée à chaque stagiaire ou étudiant en rapport au travail effectué.

14 voix pour

DELIB20240509 - Contrat d'assurance des risques statutaires 2025-2028

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, accepte la proposition suivante :

Remboursement des indemnités journalières à hauteur de 90 % du Traitement Brut Indiciaire + Nouvelle Bonification Indiciaire (TBI+NBI)

6.34 % **30 jours** de franchise sur **tous les risques** (sauf sur la Maternité)

Remboursement des indemnités journalières à hauteur de 90% du Traitement Brut Indiciaire + Nouvelle Bonification Indiciaire (TBI+NBI)

0.97 % **30 jours** de franchise sur la garantie « **Maladie Ordinaire** ». **Aucune franchise sur les autres risques**

14 voix pour

DELIB20240510 - Approbation de la proposition de l'état d'assiette au titre de l'exercice 2025 et leur désignation au titre de cet exercice

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, demande à l'ONF de procéder à la désignation des coupes qui y sont inscrites.

14 voix pour

DELIB20240511 - Destination des coupes et des produits accidentels de l'exercice 2025

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, décide les destinations suivantes en 2025 :

| Mode de dévolution | Le cas échéant, groupe d'essence | Coupes ou parties de coupes : | Produits accidentels le cas échéant | Volume indicatif (m3) |
|------------------------|----------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| Vente sur pied en bloc | | 5-9-28-32-35-38 | Parcelles diverses | 1173 |

14 voix pour

DELIB20240512 - Avenant Marché Aménagement de la route de Saint-Dié (Sauceray)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, accepte l'avenant au marché comme suit :

Taux de TVA : 20 %- Plus-value

Montant HT : 6 229.45 €

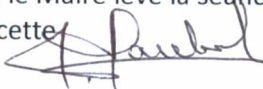
14 voix pour

Questions diverses

Aucune

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 22h20.

Madame MARCHAL Lucette
Secrétaire de séance



Procès-verbal du 15 novembre 2024

Monsieur MATHIS William,
Maire



